



Consortage du Bisse "Le Sillonin" ST - LEONARD

Avis **de mise en charge du réseau d'eau** **irrigation du vignoble de St-Léonard**

Le réseau des conduites principales sera mis en charge progressivement, dès le vendredi 27 avril 2018.

Les propriétaires des conduites privées sont priées de contrôler le bon état de leurs installations et de fermer les purges, bouchons, vannes et robinets.

Nous rappelons que les prises d'eau sur les conduites principales, les vannes secondaires et les installations sont placées sous la surveillance et la responsabilité des tiers privés. Les conduites principales sont gérées et sous la responsabilité du syndicat d'arrosage.

Le comité du consortage décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non observation de ce qui précède.

D'autre part, nous rappelons qu'il est strictement interdit d'arroser les vignes sans l'accord et la permission du comité ou du garde du bisse, sous peine d'amende.

Le comité

NB. Pour tout renseignement complémentaire, prière de téléphoner chez M. Pierre-Antoine Morand, distributeur d'eau du Sillonin quartier St Léonard ; **natel n° 079 / 880 51 22**.

St Léonard, le 16 avril 2018.